



Vingt ans d'essor des échanges de services de la France

Les échanges de services occupent une place croissante dans le commerce extérieur français. Entre 2000 et 2019, ils ont crû de 156 %, soit deux fois plus vite que les échanges de biens (+ 75 %) ou que le PIB (+ 64 %). Ils ont en outre engendré un excédent moyen de plus de 20 milliards d'euros par an. La nature des services échangés a également évolué : la part des services aux entreprises, intervenant en amont (recherche et développement, échanges de propriété intellectuelle) ou durant le processus de production (conseils, services informatiques), a augmenté (de 65 % à 78 %), au détriment des services aux consommateurs finaux (voyages, loisirs).

La crise sanitaire a fortement affecté les échanges de services. Les exportations françaises ont diminué de 16 % en 2020, et les importations de 14 %, conduisant à un excédent de 16 milliards d'euros, inférieur à celui de 2019 (24 milliards).

Pierre BUI QUANG et Timothée GIGOUT
Direction de la Balance des paiements
Service des Synthèses

Codes JEL
F13, F14,
F26

+ 156 %

la croissance des échanges de services entre 2000 et 2019

78 %

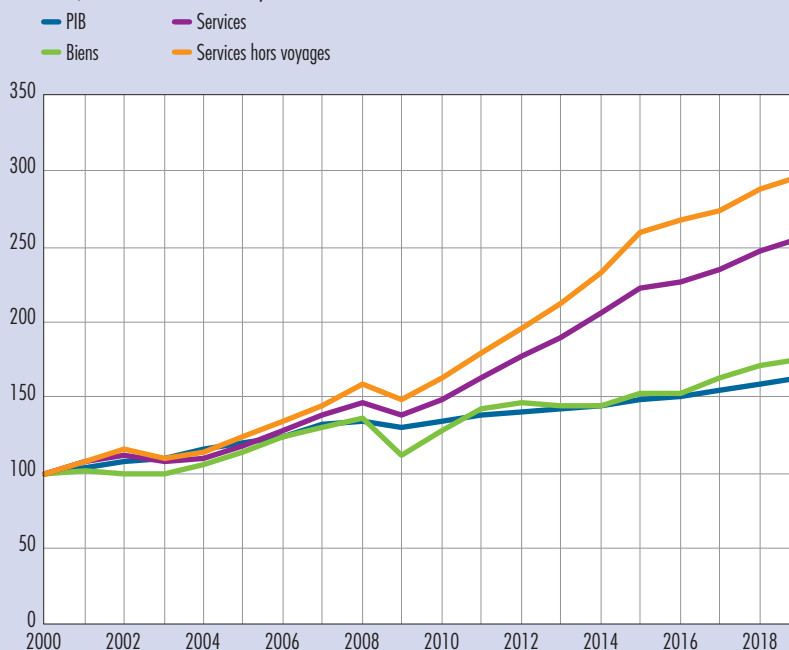
la part des services aux entreprises dans le commerce de services, en 2019

- 16 % et - 14 %

les baisses des exportations et des importations de services au cours de la crise sanitaire

Évolution comparée des échanges (exportations et importations) de services, de biens et du PIB de la France

(prix courants, base 100 = 2000)



Sources : Banque de France, balance des paiements ; Insee, comptes nationaux.



Les avancées technologiques dans le domaine de l'information et des télécommunications, et les efforts de libéralisation des secteurs de services dans le monde, ont fortement accru la quantité d'activités commercialisables au-delà des frontières nationales. En outre, depuis la conclusion de l'Uruguay Round¹ en 1994, le commerce de services bénéficie à l'instar du commerce de biens² d'un accord, le *General Agreement on Trade in Services* (GATS), visant à faciliter les échanges internationaux.

Au cours des vingt dernières années, la France a su pleinement bénéficier de cette nouvelle donne en intensifiant ses échanges de services avec le reste du monde et en s'intégrant aux chaînes de valeur mondiales. La part des flux touristiques a diminué, et les entreprises françaises sont devenues davantage importatrices et exportatrices de services aux entreprises. En outre, les échanges de services ont engendré un excédent commercial pour la France sur toute la période concernée.

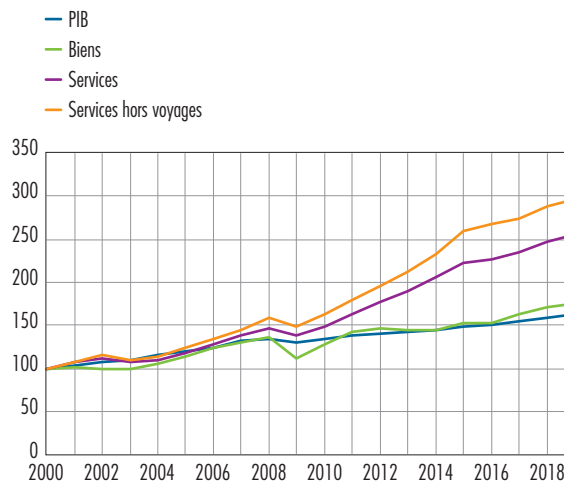
En 2020, la pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires qui l'ont accompagnée ont évidemment fortement affecté les échanges internationaux de services. Mais la structure des exportations de la France a permis de limiter l'ampleur de leur baisse par rapport aux pays européens les plus dépendants du tourisme international.

1 Les services hors voyages, moteurs de la croissance du commerce extérieur de la France entre 2000 et 2019

Les échanges³ de services occupent une place croissante dans le commerce extérieur français. Entre 2000 et 2019, ils ont crû de 156% (cf. graphique 1), soit deux fois plus vite que les échanges de biens (+ 75%) ou que le PIB (+ 64%) sur la même période⁴, et ils dépassent

G1 Évolution comparée des échanges (exportations et importations) de services, de biens et du PIB de la France

(prix courants, base 100 = 2000)



Sources : Banque de France, balance des paiements ; Insee, comptes nationaux.

les 500 milliards d'euros en 2019. Ils ont engendré sur cette période un excédent commercial moyen de plus de 20 milliards par an, atteignant jusqu'à 30 milliards en 2012 et en 2013 (et 24 milliards en 2019).

Les services de voyages, qui enregistrent les exportations et importations au titre du tourisme international, en sont un point fort, avec des excédents entre 10 et 15 milliards par an avant la crise. Leur poids tend cependant à diminuer. Alors qu'ils représentaient le tiers des échanges de services au début des années 2000 (35% des exportations et 27% des importations), ils n'en constituent plus que le cinquième en 2019 (21% des exportations et 19% des importations). En outre, alors que l'excédent des autres catégories de services a progressé régulièrement sur les vingt dernières années, celui des voyages s'est

1 Cycle de négociations débuté en 1986 en Uruguay dans le cadre du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT). Ces négociations ont donné naissance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ont permis la mise en œuvre d'accords commerciaux dans des domaines nouveaux, comme celui des échanges de services.

2 Le *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) de 1947.

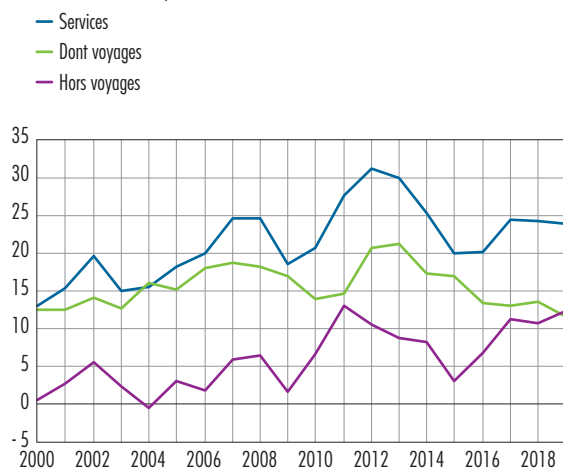
3 Exportations et importations.

4 L'élasticité apparente du commerce au produit intérieur brut (PIB) – calculée en rapportant la croissance des échanges à celle du PIB –, ressort ainsi supérieure à l'unité (1,47), tirée en grande partie par les échanges de services (élasticité de 2,4, contre 1,2 pour les biens).



G2 Solde des échanges de services de la France

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France, balance des paiements.

quant à lui détérioré depuis 2013 ⁵, de sorte qu'en 2019 l'excédent des services hors voyages (12,4 milliards) a dépassé celui des voyages (11,6 milliards pour ce dernier – cf. graphique 2).

Cette part croissante prise par les services autres que ceux des voyages concerne aussi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils pesaient en effet 20% des échanges extérieurs de l'OCDE en 2019, contre seulement 15% en 2000.

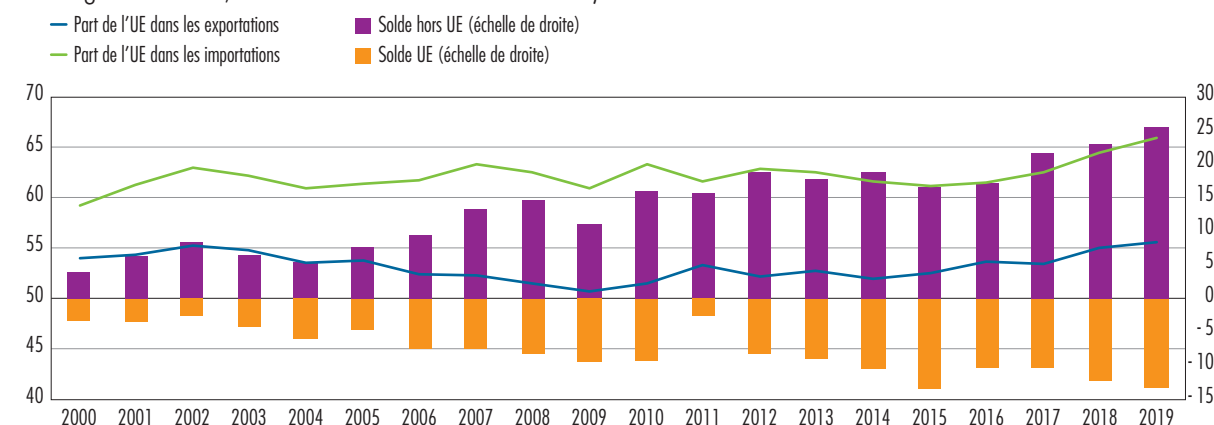
En France, en 2019, ce poids est de 25%, contre 20% par exemple aux États-Unis, et d'environ 15% en Allemagne, en Espagne ou en Italie. Il est plus élevé cependant au Royaume-Uni (32%), et encore davantage en Irlande et au Luxembourg, en raison notamment de la spécialisation de ces pays dans les services financiers et les activités de services des multinationales.

À l'instar des échanges de biens, **les échanges de services hors voyages de la France se font majoritairement vis-à-vis des pays de l'Union européenne** (UE, y compris le Royaume-Uni). Après avoir stagné, voire diminué en ce qui concerne les exportations, la part de l'UE dans ces échanges a augmenté à partir de 2010, à la suite de la mise en œuvre progressive de la directive européenne sur les services ⁶. Ainsi, en 2019, l'UE représentait 56% des exportations et 66% des importations, contre respectivement 54% et 59% en 2000 (cf. graphique 3). Néanmoins, depuis vingt ans, les échanges avec l'UE ont enregistré un déficit systématique, qui a eu tendance à se creuser pour atteindre 14 milliards d'euros en 2020, tandis qu'à l'inverse l'excédent vis-à-vis de l'extérieur de l'UE a progressé jusqu'à 26 milliards d'euros.

Les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les premiers partenaires de la France pour ce qui concerne

G3 Part de l'Union européenne dans les échanges et dans le solde des services hors voyages de la France

(échelle de gauche : en % ; échelle de droite : en milliards d'euros)



Note : L'Union européenne (UE) est considérée à composition constante, avant Brexit.

Source : Banque de France, balance des paiements.

⁵ Détérioration qui s'explique par un ralentissement des exportations (dépenses de visiteurs étrangers en France), notamment dans le contexte post-attentat à partir de 2015, et par une croissance soutenue des importations (dépenses des visiteurs français à l'étranger).

⁶ Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur.

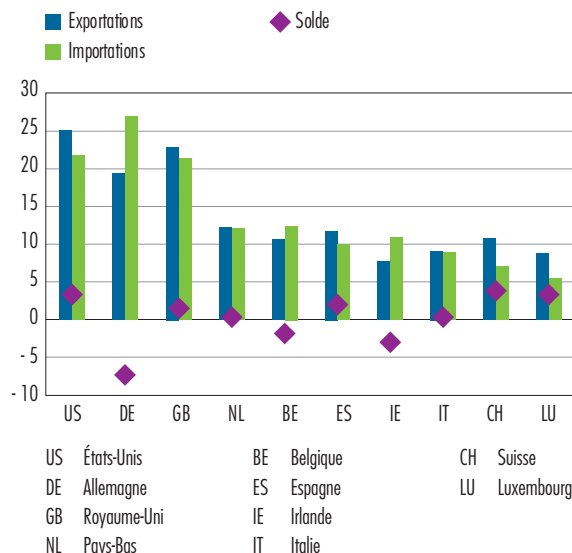


les services hors voyages (cf. graphique 4). Les États-Unis sont le premier client de la France (25 milliards d'euros en 2019). En particulier, ils représentent presque un cinquième des exportations françaises liées à la rémunération de la propriété intellectuelle et à la recherche et développement (R&D)⁷. Le Royaume-Uni est quant à lui le premier partenaire de la France pour ce qui est des échanges de services financiers, à la fois pour les exportations françaises mais plus largement encore pour les importations. L'Allemagne enfin est le premier fournisseur de services hors voyages (27 milliards en 2019), totalisant presque le tiers des importations de la France au titre de la rémunération de la propriété intellectuelle et de la R&D.

Ce trio était déjà à la tête des échanges de services hors voyages en 2013. Dans le détail, des évolutions peuvent néanmoins être soulignées. Concernant les frais d'usage de la propriété intellectuelle, la part des importations venant des États-Unis a fortement reculé, de 30 % en 2013 à 15 % en 2019, au bénéfice principalement de l'Allemagne. Dans les services de télécommunications, d'informatique et d'information, la part des importations en provenance de l'Irlande a nettement augmenté, passant de 10 % à 18 %, en lien avec les stratégies de localisation d'activités des multinationales. Enfin, dans

G4 Principaux pays partenaires de la France pour les services hors voyages en 2019

(en milliards d'euros)



Note : L'Union européenne est considérée à composition constante, avant Brexit.

Source : Banque de France, balance des paiements.

les services financiers, la part du Luxembourg dans les exportations est passée de 11 % à 17 %, du fait de son rôle majeur en matière de services financiers au sein de la zone euro.

ENCADRÉ 1

Les données sur le commerce international de services se sont fortement développées en vingt ans, mais restent moins détaillées que celles sur les biens

L'étude du commerce international de services est pénalisée par des données moins détaillées par produit que pour le commerce de biens.

Les échanges de biens font en effet l'objet d'une collecte de données détaillées par les services de douane nationaux. Ainsi, depuis les années 1990, la plupart des pays dans le monde collaborent dans le cadre de la division des statistiques des Nations unies et de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour mettre à disposition de manière quasi exhaustive les flux bilatéraux désagrégés en 5 300 lignes de produits (par exemple « 870321 – Voitures de tourisme [...] conçues pour le transport de moins de 10 personnes [...], uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée $\leq 1\,000\text{ cm}^3$ »).

.../...

⁷ La rémunération de la propriété intellectuelle couvre les frais liés à l'utilisation d'actifs incorporels non financiers non produits et de droits de propriété, ainsi qu'à l'exploitation de logiciels informatiques ou de produits audiovisuels. Les services de recherche et développement (R&D) sont composés de services liés à la recherche (fondamentale ou appliquée) et au développement de nouveaux produits et processus.



De telles données sont indisponibles pour le commerce de services ¹. Un consensus international sur la nécessité de l'étude du commerce de services n'est apparu qu'en 1982 et a mené à un premier effort de collecte avec un niveau de détail très limité (12 catégories initialement). Depuis les années 2000, des données désagrégées en une centaine de rubriques ont été développées dans le cadre des statistiques de commerce international de services ² (par exemple « SJ213 – Services de conseil aux entreprises et de conseil en gestion, services de relations publiques »), mais restent imparfaitement renseignées selon les pays et selon les périodes.

Contrairement au commerce de biens, ces données sont rarement disponibles pour toutes les paires de pays et ne documentent que la valeur des échanges sans indications sur les volumes. Ces limitations rendent par exemple plus difficile la prise en compte des différences de productivité, de compétitivité ou de pouvoir de marchés, et plus généralement l'analyse économique.

¹ Le détail supplémentaire donné pour les échanges de marchandises par rapport aux échanges de services s'explique par des raisons liées à l'application des tarifs douaniers. Dans le cas des échanges de services, les restrictions aux commerces sont plutôt de nature non tarifaires, et les données fiscales existantes, notamment issues des « déclarations européennes de services » visant à contrôler l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ne détaillent pas la nature des prestations importées et exportées.

² Ce cadre est défini dans le manuel des statistiques de commerce international des services. Il propose notamment une classification élargie des services de la balance des paiements cohérente avec le manuel de la balance des paiements. Cette classification est mise en œuvre en France depuis 2011 pour l'essentiel des rubriques vis-à-vis du reste de monde, et pour les principales rubriques dans le détail bilatéral.

2 L'évolution des échanges de services de la France reflète l'internationalisation des chaînes de valeur

L'évolution globale de la structure du commerce de services de la France est révélatrice de la mondialisation et notamment de l'internationalisation des chaînes de valeur (Castor *et al.*, 2016), renforcée en outre par une plus grande externalisation des tâches de services par les entreprises du secteur manufacturier. Cette internationalisation a été rendue possible par la baisse des coûts dans le commerce en général et les services en particulier, qui a permis à un plus grand nombre d'entreprises de participer au commerce international. L'internationalisation s'explique aussi par les avancées technologiques (déploiement d'Internet, par exemple) et réglementaires (libéralisation du secteur des télécommunications). Les multinationales ont également mis en place des stratégies globales d'optimisation fiscale, qui affectent l'intensité et la géographie des échanges de services ⁸.

Ainsi, entre 2000 et 2019, la part des échanges de services aux entreprises, intervenant en amont (R&D, échanges de propriété intellectuelle) ou durant le processus de production (conseils, services informatiques), a augmenté (de respectivement 65 % à 78 % – cf. graphique 5 *infra*) au détriment de celle des services en aval destinés aux consommateurs finaux. Plus précisément :

- **en amont du processus de production**, les échanges de services liés aux frais pour usage de la propriété intellectuelle et aux services de R&D reflètent la diffusion internationale des actifs « intangibles » (savoirs, marques, processus, etc.) qui sont à la source de la création de richesse. Ils représentaient 10,3 % du commerce de services en 2019, contre 8,7 % en 2000 ;
- la part des échanges de **services contribuant à la production** est passée de 24 % à 34 %. Inscrits au sein des chaînes d'assemblage mondiales, les

⁸ En particulier les rémunérations de propriété intellectuelle, les services financiers, d'administration, d'information et de transport maritime (Hebous et Johannesen, 2021).

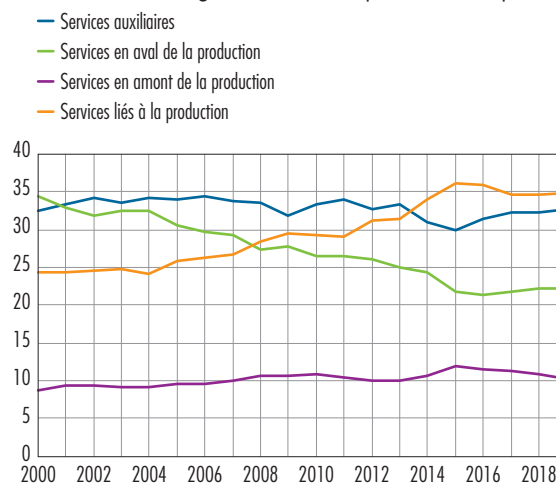


échanges de services associés à la production des biens (services manufacturiers ⁹, de réparation et de construction) ont progressé de 4,6 points de pourcentage, avec une hausse des exportations (de 4 milliards d'euros à 22 milliards) comme des importations (de 4 milliards à 20 milliards). La part des services d'accompagnement des entreprises – qui incluent à la fois des services administratifs (conseil juridique, comptabilité) et des services scientifiques ou techniques (ingénierie, architecture) – a progressé de 4,8 points de pourcentage (+ 46 milliards pour les exportations et + 45 milliards pour les importations) ;

- en appui des processus de production, les **services auxiliaires** jouent un rôle historiquement indispensable dans la mondialisation, en facilitant les échanges à travers l'espace (transport, télécommunications) ou le temps (financement, assurance). Leur part dans le commerce des services est restée stable (33 %), mais cache des évolutions hétérogènes. Les **services financiers et d'assurance** ont progressé de 3,5 points de pourcentage et représentent, en 2019, 6,8 % du commerce de services avec le reste du monde. Alors que leur contribution au solde était de – 0,6 milliard, ces activités contribuent positivement en 2019, à hauteur de 4,1 milliards ¹⁰. Les échanges liés aux **technologies de l'information et de la communication (TIC)** ont également progressé de 1 point de pourcentage. En revanche, le poids des **activités de transport** ¹¹ a fortement chuté, passant de 22 % à 18 % sur la même période. Ce déclin s'explique largement par la baisse des coûts de transports internationaux ¹². Il reflète ainsi la baisse générale de la part des transports dans le commerce mondial de services (qui passe de 26 %, en 2000, à 17 %, en 2019) ;
- Enfin, le poids dans les échanges commerciaux des activités en **aval de la production**, s'adressant uniquement ou principalement au consommateur final a reculé. Ces activités représentaient 35 % du commerce de services en 2000, contre 22 % en 2019.

G5 Structure des échanges de services de la France

(en % du total des échanges de services, exportations et importations)



Note : Les différentes catégories de services sont ici regroupées en fonction de la manière dont ils s'articulent et s'intègrent au sein du processus de production. L'articulation de ces regroupements avec la présentation standard de la balance des paiements est présentée en annexe. Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés sont exclus, car ils sont mesurés uniquement à partir de 2012.

Source : Banque de France, balance des paiements.

Pour les services de voyages (qui en constituent l'essentiel), si cette baisse s'observe également dans l'ensemble des pays de l'OCDE, elle est néanmoins plus importante en France en raison de pertes de parts de marché dans les exportations.

En outre, si les services en aval de la production continuent à représenter, en 2019, le principal excédent du commerce de services grâce à l'excédent des voyages (11 milliards d'euros – cf. graphique 6), les services contribuant à la production enregistrent un excédent du même ordre (10 milliards). L'excédent des services en amont de la production est plus modeste (2 milliards), avec un solde négatif pour les services de R&D (– 1 milliard). Les services auxiliaires sont quant à eux proches de l'équilibre, en raison du solde négatif des transports et des services liés aux TIC, malgré l'excédent important des services financiers et d'assurance (8 milliards).

⁹ Les services manufacturiers correspondent aux opérations de sous-traitance industrielle (traitement, transformation, assemblage, étiquetage, emballage, etc.), assurées par des entreprises qui ne sont pas propriétaires des biens concernés.

¹⁰ Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés sont exclus car mesurés uniquement à partir de 2012.

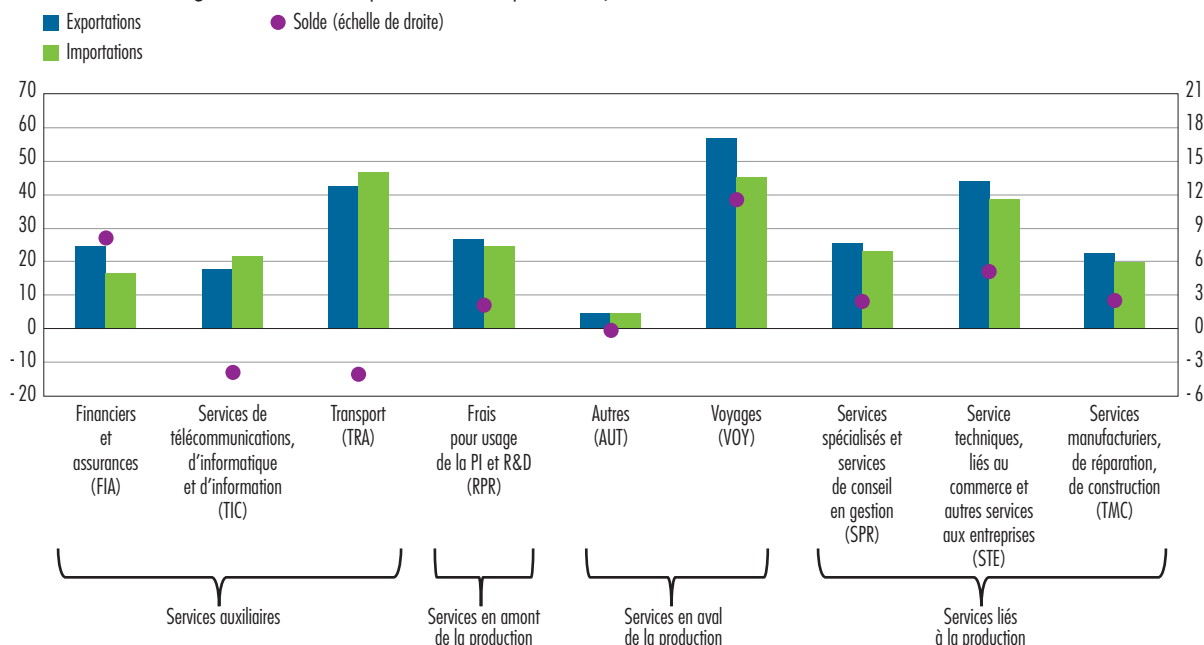
¹¹ Le transport inclut ici à la fois le transport de passagers et le transport de marchandises.

¹² Les explications sont à la fois technologiques (accroissement de l'efficacité des ports, navires plus rapides, etc.) et réglementaires (ouverture à la concurrence). Cf. OMC, 2008 ; Hummels, 2007.



G6 Commerce de services de la France en 2019

(en % du total des échanges de services, exportations et importations)



Notes : Les différentes catégories de services sont ici regroupées en fonction de la manière dont ils s'articulent et s'intègrent au sein du processus de production. L'articulation de ces regroupements avec la présentation standard de la balance des paiements est présentée en annexe 1. Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés sont ici inclus.

PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Source : Banque de France, balance des paiements.

ENCADRÉ 2

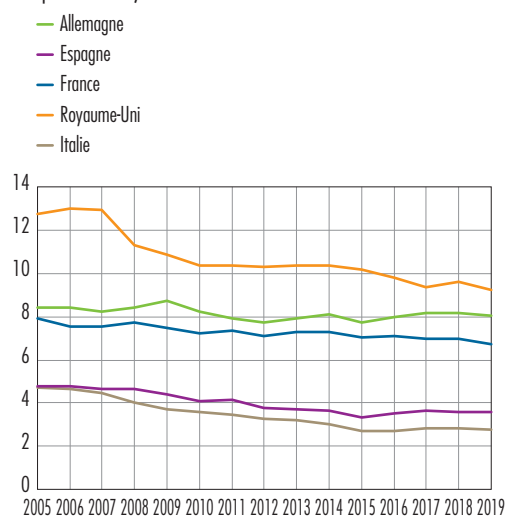
La structure des exportations de la France est proche de la moyenne des pays de l'OCDE

En 2019, la France était le quatrième exportateur mondial de services, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne (cf. graphique a). Sa part dans les exportations des vingt principaux pays a eu tendance à reculer : de 7,9%, en 2005, elle est passée à 6,7% à la veille de la crise sanitaire mondiale. Néanmoins, face à la progression des pays émergents (notamment la Chine et l'Inde) et des économies spécialisées (Irlande, Singapour, Luxembourg), la France résiste mieux que le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne, mais moins bien que l'Allemagne.

En outre, la structure des exportations de la France montre une offre de services proche de la structure moyenne des exportations de l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement

Ga Parts de marché des principaux pays européens en 2019 dans les exportations de services

(en % des exportations totales des 20 premiers pays exportateurs)



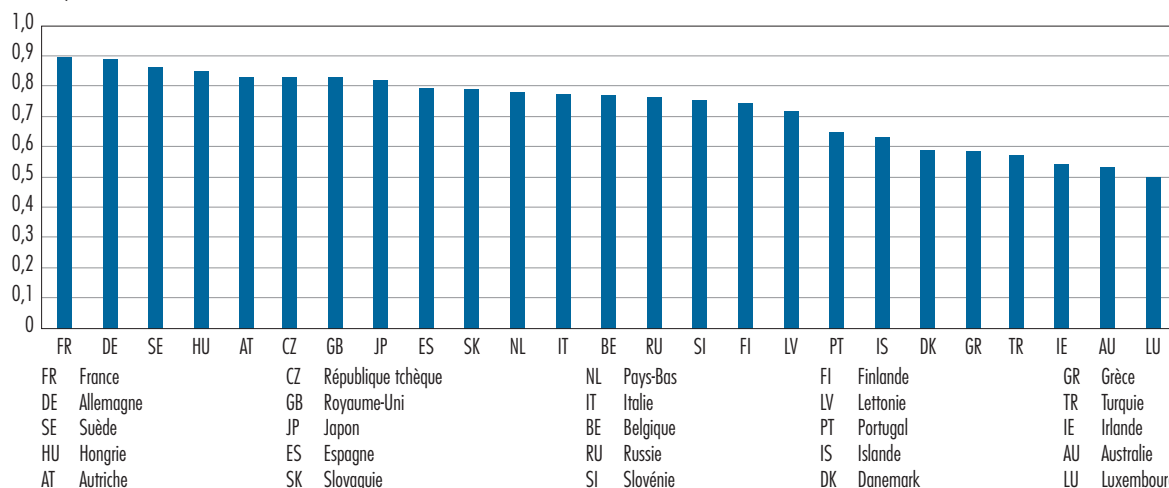
Source : Fonds monétaire international (FMI).

.../...



Gb Structure des exportations de services en 2019 : indice de similarité des pays de l'OCDE par rapport à la moyenne de l'OCDE

(en indice)



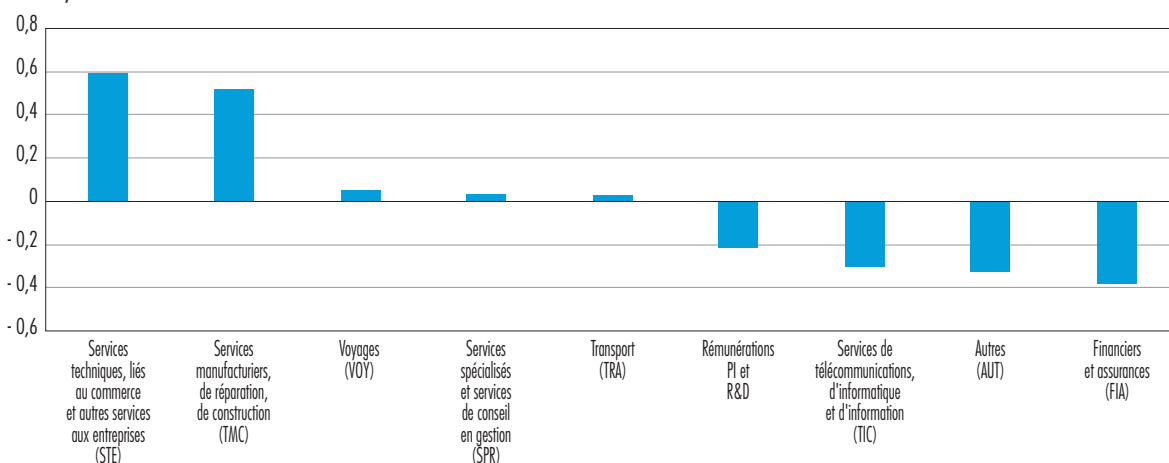
Note : L'indice de similarité que nous calculons vise à décrire dans quelle mesure la structure des exportations de services d'un pays s'éloigne de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plus l'indice est élevé, plus la structure des exportations de services est proche des exportations moyennes des pays de l'OCDE. Cf. annexe 2.

Sources : OCDE ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.

économiques (OCDE). À partir d'un indice de similarité mesurant les écarts de structure des exportations d'un pays par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE pour 14 catégories de services, la France obtient le meilleur score de l'ensemble des pays de l'OCDE¹ sur la période 2017-2019, juste devant l'Allemagne (cf. graphique b). Le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique se situent à cet égard dans une position intermédiaire, tandis que le Luxembourg apparaît comme le pays le plus « spécialisé », en raison essentiellement de la part importante des

Gc Structure des exportations de services en 2019 : spécialisation des exportations françaises

(en indice)



Notes : L'indice de similarité que nous calculons vise à décrire dans quelle mesure la structure des exportations de services d'un pays s'éloigne de la moyenne des pays de l'OCDE. Plus l'indice est élevé, plus la structure des exportations de services est proche des exportations moyennes des pays de l'OCDE. Cf. annexe 2.

PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Sources : OCDE ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.

.../...



services financiers dans ses exportations (56 %, contre 11 % en moyenne), devant l'Australie (dont les deux tiers des exportations de services correspondent aux voyages) et l'Irlande (spécialisée dans les services informatiques, qui contribuent à la moitié de ses exportations de services).

Comparées aux autres pays de l'OCDE, les exportations de services de la France apparaissent néanmoins plus fortement orientées vers les services « intermédiaires », associées à la production de biens (services manufacturiers et de réparation) et tournées vers les services techniques (notamment les services scientifiques, d'ingénierie, et liés aux industries extractives – cf. graphique c).

¹ Certains pays sont exclus de ce calcul en raison de données manquantes sur certaines ventilations. Il s'agit notamment des États-Unis, du Canada et de l'Espagne.

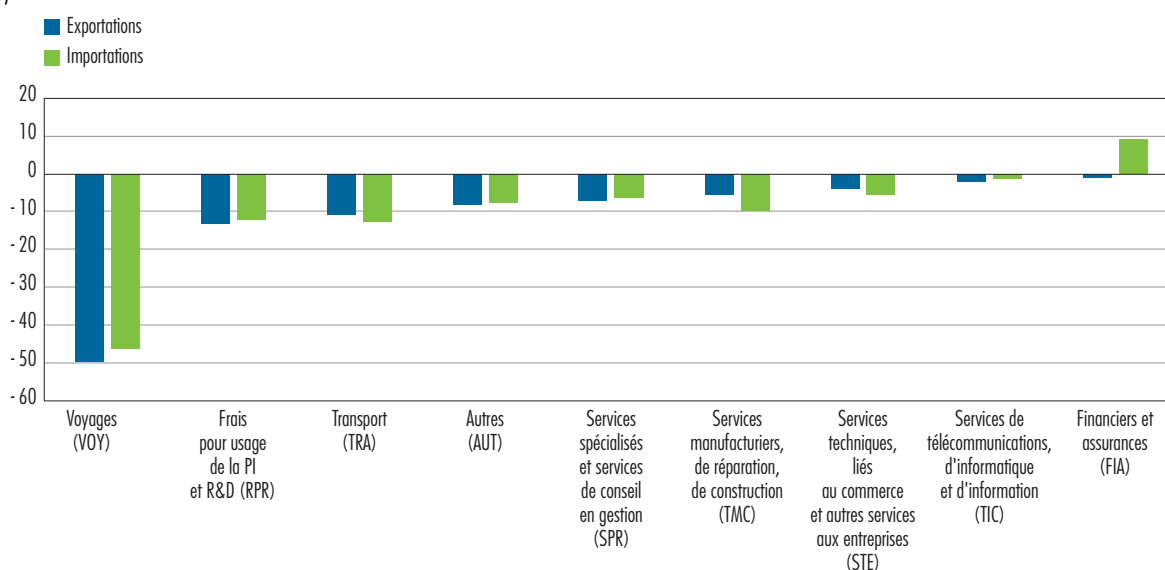
3 Les exportations françaises de services ont mieux résisté que celles d'autres pays très dépendants du tourisme international

La crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 a fortement influé sur les échanges internationaux de services. Les exportations de la France ont ainsi diminué de 16 % en 2020, et les importations de 14 %, conduisant à un excédent de 16 milliards d'euros, contre 24 milliards en 2019 ¹³.

Toutes les catégories de services n'ont cependant pas été également affectées par la crise (cf. graphique 7). En raison des restrictions sur les déplacements et sur les activités non essentielles, les voyages internationaux ont le plus souffert, avec des recettes en baisse de 57 milliards à 29 milliards d'euros (– 50 %) et des dépenses qui ont diminué de 45 milliards à 24 milliards (– 46 %). Le commerce de services de transport a été paradoxalement moins affecté par les mesures sanitaires. Les exportations ont baissé de seulement 11 % et les

G7 Échanges de services de la France : évolution par catégorie de services entre 2019 et 2020

(en %)



Note : PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Source : Banque de France, balance des paiements.

¹³ À titre de comparaison, les exportations de biens ont diminué de 17 % et les importations de 14 %. Le PIB en valeur a diminué de 6,1 %.



Évolution des exportations de services des pays européens entre 2019 et 2020 :
composante commune, composante liée à la spécialisation sectorielle et composante résiduelle
(en %)

	Évolution 2020/2019	Décomposition (en points de pourcentage)		
		Composante commune	Composante spécialisation sectorielle	Composante résiduelle
Portugal	- 37	- 14	- 19	- 4
Italie	- 30	- 14	- 12	- 4
Autriche	- 17	- 14	- 8	5
France	- 16	- 14	- 3	1
Allemagne	- 14	- 14	3	- 2
Pays-Bas	- 10	- 14	3	2
Belgique	- 7	- 14	5	3
Luxembourg	- 4	- 14	11	0
Irlande	4	- 14	14	3

Note : Le calcul de la décomposition est détaillé en annexe 2.

Sources : Eurostat ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.

importations de 13 %. La forte diminution du transport de passagers (– 55 % en exportations et – 63 % en importations) a été atténuée par les résultats relativement bons du transport de marchandises, qui enregistre une moindre baisse des importations (– 5 %) et des exportations en hausse (+ 7 %), en dépit de la chute du commerce de biens. Cela s'explique notamment par la hausse des tarifs de transports maritimes, occasionnée par des pénuries locales de conteneurs vides, et dans un contexte de perturbation des flux de marchandises (Cnuced, 2021 ; Banque de France, 2021).

Pour nos voisins européens, également, l'année 2020 se caractérise par une baisse historique des exportations de services par rapport à 2019. Les pays fortement dépendants du tourisme international ont été les plus affectés. Les exportations totales de services ont ainsi chuté d'environ 40 % en Espagne, en Grèce et au Portugal, et de 30 % en Italie. À l'inverse, les pays dont les exportations sont orientées vers les activités moins touchées par les mesures sanitaires (finances et assurances, informatique et télécommunications, services aux entreprises) ont mieux résisté. Le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas ont ainsi enregistré des baisses d'exportation inférieures à 10 %, et l'Irlande a même enregistré des exportations de services en hausse de 4 %. Ces évolutions sont susceptibles de refléter des mouvements de trésorerie rendus nécessaires, à cause de la crise, au sein des entreprises multinationales.

Dans le cas de la France, la spécialisation des exportations de services (considérée par rapport aux autres pays européens fournissant une ventilation détaillée à Eurostat) a plutôt contribué à aggraver leur baisse, mais dans une mesure relativement limitée. Cette spécialisation ajoute ainsi 3 points de pourcentage au choc de – 14 % commun à tous les pays (contre 12 points en Italie et 19 au Portugal). La spécialisation relative dans les voyages – fortement touchés par la crise – et la sous-pondération des services de télécommunications, d'informatique et d'information – peu touchés – en sont les principaux déterminants (pour 1,6 et 1,5 points respectivement – cf. annexe 2).

La baisse des exportations de services de la France a été cependant un peu atténuée, par rapport à la moyenne européenne, par des évolutions moins défavorables de certaines catégories (composante résiduelle de + 1 point). La chute de exportations de voyages par exemple, quoique spectaculaire, a été un peu plus limitée en France que dans les autres pays européens. De la même manière, les exportations de services de transport, et des services techniques aux entreprises se sont moins dégradées en France qu'ailleurs en Europe. À l'inverse, les exportations liées aux frais d'usage de la propriété intellectuelle et à la R&D ont décliné plus fortement.



Bibliographie

Banque de France (2021)

« Les services de transport en balance des paiements en 2020 », *La balance des paiements et la position extérieure de la France*, rapport annuel 2020, p. 26-28.

[Télécharger le document](#)

Castor (S.), Caradant (H.), Chauvin (V.)
et Mosquera Yon (T.) (2016)

« Les échanges internationaux de services de la France », *Bulletin de la Banque de France*, n° 204, mars-avril, p. 17-26.

[Télécharger le document](#)

Cnuced (2021)

« Container shipping in times of Covid-19: why freight rates have surged, and implications for policy makers », *Policy Brief*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), n° 84, avril.

Hebous (S.) et Johannesen (N.) (2021)

« At your service! The role of tax havens in international trade with services », *European Economic Review*, vol 135, n° 103737.

Hummels (D.) (2007)

« Transportation costs and international trade in the second era of globalization », *Journal of Economic perspectives*, vol. 21, n° 3, p. 131-154.

OMC (2008)

World Trade Report 2008: Trade in a Globalizing World, Organisation mondiale du commerce (OMC).



Annexe 1

Nomenclature des échanges de services

Les analyses faites dans le présent article s'appuient sur des décompositions-recompositions des catégories de services de la présentation standard de la balance des paiements (cf. 6^e manuel de la balance des paiements, notamment appendice 9), partant de 11 composantes-types de niveau 1 et des 3 sous-catégories de niveau 2 qui

correspondent à la rubrique *infra* des « autres services aux entreprises » (STE).

En fonction des besoins et des données disponibles, ces analyses reposent sur une ventilation plus ou moins fine des catégories de services (cf. tableau).

Décomposition des catégories de services

Niveau fin	Niveau intermédiaire	Présentation synthétique
Frais pour usage de la propriété intellectuelle non inclus ailleurs (n.i.a.)	Frais pour usage de la propriété intellectuelle et recherche et développement (RPR)	Services en amont de la production
Services de recherche et développement		
Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises	Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises (STE)	Services liés à la production
Services spécialisés et services de conseil en gestion	Services spécialisés et services de conseil en gestion (SPR)	
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	Services manufacturiers, de réparation, de construction (TMC)	
Services d’entretien et de réparation non inclus ailleurs		
Construction		
Transports	Transport (TRA)	Services auxiliaires
Services de télécommunications, d’informatique et d’information	Services de télécommunications, d’informatique et d’information (TIC)	
Services d’assurance et de pension	Financiers et assurances (FIA)	
Services financiers		
Voyages	Voyages (VOY)	Services en aval de la production
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	Autres (AUT)	
Biens et services des administrations publiques n.i.a.		



Annexe 2

Détail des calculs

Indice de « similarité » de la structure des exportations de services par rapport aux exportations moyennes des pays de l'OCDE (graphique 8)

L'indice de similarité que nous calculons vise à décrire dans quelle mesure la structure des exportations de services d'un pays s'éloigne de la moyenne des pays de l'OCDE. Plus l'indice est élevé, plus la structure des exportations de services est proche des exportations moyennes des pays de l'OCDE.

Plus précisément, il est calculé à partir du carré des écarts entre, d'une part, la structure des exportations par catégorie de services d'un pays et, d'autre part, la structure des exportations par catégorie de services de l'ensemble OCDE, par application de la formule :

$$1 - \sqrt{\sum_k \left(\frac{S(k, j)}{S(+, j)} - \frac{S(k, +_k)}{S(+, +_k)} \right)^2}$$

Où S désigne le montant des exportations, associé à une catégorie k et un pays j ; k désigne une des 14 catégories de services retenues pour le calcul; $+$ indique une sommation sur l'ensemble des 14 catégories de services; et $+_k$ indique une sommation sur l'ensemble des pays de l'OCDE qui fournissent le détail sur la catégorie de services k dans la base ITS de l'OCDE sur les années 2017 à 2019.

Les 14 catégories de services utilisées correspondent à 11 catégories de premier niveau de la nomenclature EBOPS, et aux trois sous-catégories des « Autres services aux entreprises » (cf. annexe 1).

Chaque terme de l'indice est sommé sur 2017, 2018 et 2019, afin de lisser les éventuelles variations atypiques.

Indice de « spécialisation » dans la structure des exportations de services de la France par rapport aux exportations moyennes des pays de l'OCDE (graphique 9)

L'indice de spécialisation que nous calculons vise à mesurer pour quelles catégories de services la structure des exportations de services de la France s'éloigne de la moyenne des pays de l'OCDE, et dans quel sens (sur-pondération ou sous-pondération). Un indice supérieur à 0 indique un poids dans les exportations françaises de service supérieur au poids dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Plus précisément, les indices de spécialisation sont calculés en comparant le poids de chaque catégorie de services dans les exportations de services de la France au poids que cette catégorie de services représente dans les exportations moyennes des pays de l'OCDE, soit :

$$\frac{S(k, FR)/S(+, FR)}{S(k, +_k)/S(+, +_k)} - 1$$

En reprenant les notations *supra*.

Ces indices sont calculés en sommant les années 2017, 2018 et 2019, afin de lisser les éventuelles variations atypiques.

Décomposition de l'évolution 2020/2019 des exportations de services (tableau)

La décomposition de l'évolution 2020/2019 des exportations de services vise à mesurer dans quelle mesure les baisses plus ou moins importantes enregistrées par les pays européens peuvent s'expliquer par la structure des exportations avant la crise. Elle identifie trois composantes additives :

- la composante commune (1) correspond à l'évolution moyenne pour l'ensemble des pays de l'échantillon et l'ensemble des catégories de services ;



- la composante spécialisation sectorielle (2) correspond à l'évolution propre à un pays lié à la sur-pondération ou sous-pondération de certaines catégories de services qui, en moyenne dans l'échantillon, ont une évolution différente de celle de l'ensemble des services ;
- la composante résiduelle (3) est liée à aux évolutions propres pour un pays des catégories de services par rapport à la moyenne de l'échantillon pour chaque catégorie. Elle comprend par construction une composante d'exposition géographique à des marchés plus ou moins dynamiques et une composante de compétitivité.

Plus précisément, la décomposition de l'évolution des exportations de services est faite à partir de la formule :

$$\tau_i = \tau + \sum_k (\tau_k - \tau)(\pi_{i,k} - \pi_k) + \sum_k (\tau_{i,k} - \tau_k)\pi_{i,k}$$

(1) (2) (3)

Où les τ représentent les taux de croissance entre 2020 et 2019 et les π des parts de marchés en 2019. Les i indexent les pays et k les catégories de services.

L'échantillon est constitué de l'ensemble des pays européens fournissant une ventilation détaillée des échanges de services à Eurostat. Les principaux pays non couverts sont l'Espagne, la Suisse et le Royaume-Uni. La répartition du commerce de services par catégorie en 2019 est donnée dans le tableau *infra* pour un échantillon de pays européens.

Le détail des contributions des différentes catégories de services aux composantes « spécialisation sectorielle » et « résiduelle » pour la France est donné dans les graphiques GA1 et GA2 *infra*.

Répartition du commerce de services par catégorie en 2019

(en points de pourcentage)

	Autriche	Belgique	Allemagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal
Voyages (VOY)	30,1	7,3	11,9	21,4	2,6	40,6	5,1	9,1	51,3
Transport (TRA)	23,5	20,5	19,8	16,1	3,6	12,4	5,0	20	21,2
Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises (STE)	13,2	7,5	10,7	16,6	16,5	14,2	13,2	23,6	9,3
Services manufacturiers, de réparation et construction (TMC)	4,8	6,9	7,3	8,4	1,2	6,4	0,5	7,0	5,4
Services spécialisés et services de conseil en gestion (SPR)	5,8	24,8	9,6	9,7	1,0	4,6	8,3	4,0	3,2
Autres (AUT)	1,7	3,3	2,3	1,7	0,3	0,8	4,2	1,1	1,2
Frais pour usage de la PI et R&D (RPR)	5,8	7,9	17,9	10,1	7,1	6,7	3,3	22,9	1,0
Financiers et assurances (FIA)	4,2	9,4	11,1	9,2	12,1	6,8	56,6	3,3	1,7
Services de télécommunications, d'informatique et d'information (TIC)	11	11,5	9,6	6,7	53	7,3	3,8	9,1	5,8

Notes : Le calcul de la décomposition est détaillé en annexe 2, *supra*.

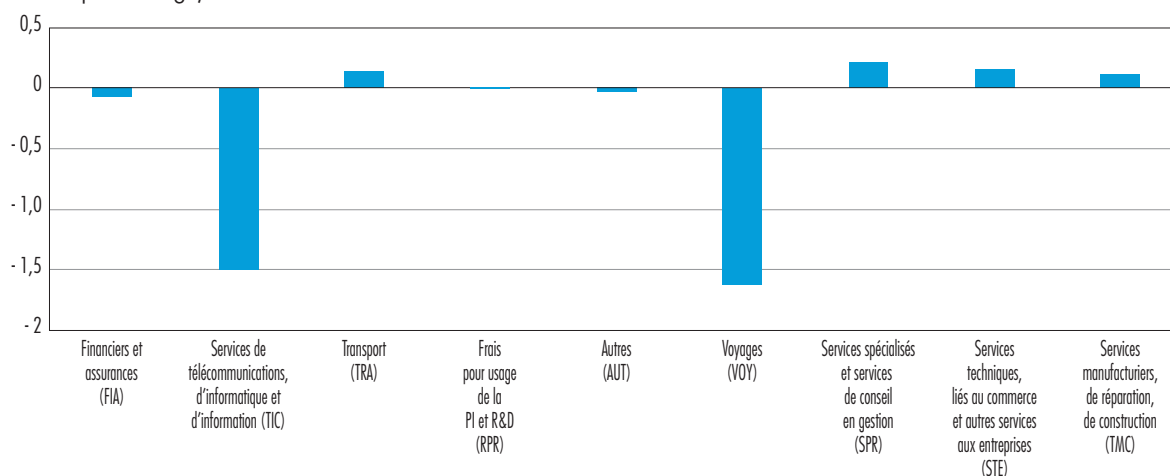
PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Sources : Eurostat ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.



GA1 Contributions à la composante « spécialisation sectorielle » pour la France

(en points de pourcentage)



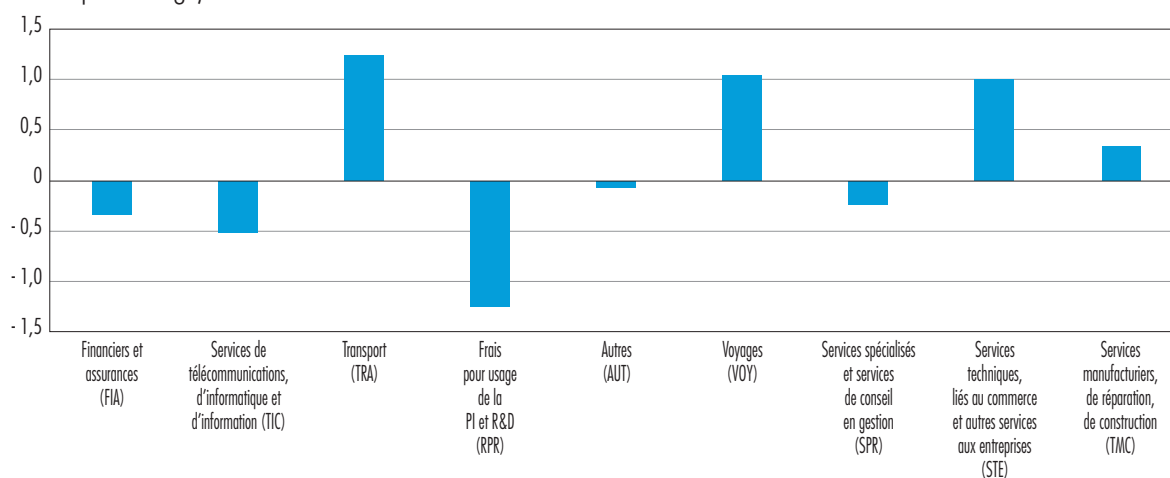
Notes : Le calcul de la décomposition est détaillé en annexe 2, *supra*.

PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Sources : Eurostat ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.

GA2 Contributions à la composante « résiduelle » pour la France

(en points de pourcentage)



Notes : Le calcul de la décomposition est détaillé en annexe 2, *supra*.

PI, propriété intellectuelle. R&D, recherche et développement.

Sources : Eurostat ; Banque de France, balance des paiements ; calculs des auteurs.

Éditeur

Banque de France

Directeur de la publication

Gilles Vaysset

Rédaction en chef

Corinne Dauchy

Secrétaires de rédaction

Alexandre Capony

Nelly Noulain

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

